

ATHENA

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021

Alliance thématique nationale
des sciences humaines et sociales



Sommaire

1. Etat de l'art des SHS françaises	8
2. Programmation : le nouveau dispositif	13
3. Inscrire les SHS dans la dynamique de la science ouverte	16
4. Les infrastructures en SHS et leurs liens avec les outils de l'information scientifique	20
5. L'internationalisation des SHS	23
6. Rendre visible l'apport des SHS dans les grands défis sociétaux	26
7. La recherche partenariale en SHS	28
8. Les SHS dans les « thématiques scientifiques majeures »	30
9. Le soutien spécifique du MESRI aux SHS 2021	32
10. La collection Athéna	34

Conformément au principe d'alternance qui régit la gouvernance de l'alliance Athéna, Antoine Petit, président directeur général du CNRS, a succédé en mars 2021 à Jean-François Balaudé et assure la présidence de l'alliance pour ce nouveau mandat. Pendant deux années, il est accompagné par Manuel Tunon de Lara, président de la CPU (aujourd'hui France Universités) et vice-président de l'alliance. Cette prise de fonction a été l'occasion de discussions organisées avec tous les membres de l'alliance sur les missions d'Athéna afin de les adapter aux évolutions du paysage actuel de la recherche.

L'alliance a poursuivi, au fil de ses présidences consécutives, un effort d'accompagnement et de soutien des sciences humaines et sociales, à travers une série d'actions de coordination, de réflexions programmatique et prospective, dont le bilan, accessible dans les rapports d'activité précédents, a reflété un haut degré de mobilisation. La nouvelle convention rédigée en 2021 traduit une reconnaissance de l'intérêt des initiatives qui ont été prises, elle met aussi l'accent sur les besoins d'échange entre les institutions et fait apparaître les changements qui continuent à transformer les cadres d'action de la recherche en SHS.

Afin de faciliter la compréhension des buts poursuivis par l'alliance, nous avons fait le choix de structurer le rapport d'activité 2021 en suivant l'ordre des missions tel qu'il a été établi dans la nouvelle convention. Ainsi sont présentées les principales réalisations qui ont marqué l'année 2021. Fidèle au principe, retenu en 2017, de faire de ces rapports d'activité, une sorte de « témoin » des principaux événements de la recherche en sciences humaines et sociales, la délégation générale, pour certaines missions, présente les grandes orientations prises par le MESRI au cours de l'année écoulée.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Françoise Thibault, déléguée générale

ÉQUIPE ALLIANCE ATHÉNA



Françoise Thibault
Déléguée générale



Livio Casella Colombau
Chargé de mission
«Index des SHS»



Irène Ondarçuhu
Chargée de mission



Sarah Streliski
Chargée de mission

Éditorial



Le rapport d'activité 2021 de l'alliance Athéna reprend naturellement les grandes lignes de la convention 2021 qui a précisé les missions de l'alliance et ses principales priorités. Rappelons que la visée première d'Athéna est d'être un lieu de coordination et d'échanges entre universités, grands établissements, grandes écoles, et les organismes actifs dans les sciences humaines et sociales (au premier rang desquels le CNRS), sur leurs stratégies et leurs objectifs aux trois niveaux : international, national et sur les sites eux-mêmes.

Athéna coordonne la réflexion de ses membres sur la programmation en direction de l'Agence nationale de la recherche. Athéna contribue à la définition d'une « stratégie SHS » avec l'ANR pour prendre en compte les effets de l'augmentation programmée du budget de l'agence dans le cadre de la LPR. Il s'agit en particulier

d'accompagner vers les AAP reformés les communautés SHS qui répondent actuellement peu, ou trop peu au regard des objectifs prioritaires de la LPR 2021-2030, aux appels de l'ANR. Athéna a ainsi regroupé des éléments de bilan des dépôts et des taux de succès disponibles. Il conviendra de poursuivre l'effort d'accompagnement en 2022 en informant les diverses communautés. En collaboration avec l'ANR, il est envisagé un webinaire des directeurs et directrices d'unité ainsi qu'une enquête sur les pratiques de candidature à l'ANR et au-delà aux différents appels proposés au niveau européen ou national (région, collectivités, fondations, Idex...). Afin de s'inscrire dans la durée, la création d'un observatoire sera étudiée.

Athéna s'est aussi fixé pour objectif de contribuer à une réflexion prospective afin d'alimenter le travail d'organisation de la recherche en sciences humaines et sociales sur la base notamment de données objectivées. Ainsi, en 2021, une note de synthèse sur l'ensemble des structures publiques de recherche en SHS a été réalisée. Cette note sera affinée en 2022 en intégrant les effectifs par unité et les dispositifs structurants de type réseaux.

Athéna joue par ailleurs un rôle majeur dans le suivi et le développement d'une réflexion stratégique sur l'ensemble des infrastructures de recherche en sciences humaines et sociales (IR* et IR). Athéna a ainsi contribué à la « Landscape analysis » du MESRI et actualisé la feuille de route des infrastructures en SHS, en facilitant l'accès de toutes les communautés aux infrastructures, y compris de celles qui mettent à disposition des données. Une manifestation internationale des infrastructures SHS est prévue en 2022, à laquelle Athéna apportera tout son soutien.

Athéna veut aussi favoriser la cohérence des politiques scientifiques à l'international et aux niveaux européen et français. Elle a mis en place des actions visant à renforcer l'internationalisation des SHS, par exemple à travers l'initiative Agir destinée à intensifier la présence des équipes et des scientifiques français dans le prochain programme cadre européen Horizon Europe. En 2022, un travail, visant à définir des indicateurs relatifs au positionnement des SHS françaises à l'international, sera initié.

Athéna a également mis en place des actions communes en faveur de la structuration de l'information scientifique et technique, en particulier en développant la culture de la « Science ouverte » auprès des communautés SHS. Dans la continuité de cette orientation, en 2022, une journée sur le dispositif national SHS édition-diffusion sera organisée.

Athéna a proposé des actions, notamment auprès des décideurs, visant à rendre plus visible l'apport des SHS dans les grands défis sociaux et à mettre en valeur l'apport de l'expertise des chercheurs et chercheuses des SHS dans une perspective de transfert des connaissances. Ces actions visent aussi à développer la culture de l'innovation, technologique, sociale ou culturelle, et celle de la recherche partenariale dans les communautés SHS. Une journée de sensibilisation, commune avec l'ANRT, est prévue en 2022.

Enfin, Athéna veut coordonner le développement, sur le territoire national, d'une réflexion sur des thématiques scientifiques transversales majeures comme la place des SHS dans les Objectifs de Développement Durable ou dans les grands enjeux technologiques, culturels et sociétaux. L'alliance souhaite notamment être une force de proposition pour les prochains PEPR d'exploration.

Antoine Petit
Président de l'alliance Athéna



Les sociétés contemporaines sont confrontées à des défis dont l'ampleur et la variété supposent que l'ensemble des domaines scientifiques se mobilisent et coopèrent pour produire des connaissances et pour faire émerger des propositions adéquates. Au sein d'un univers scientifique en évolution, les sciences humaines et sociales dans leur grande diversité ont un rôle actif et ambitieux à jouer aux côtés des autres sciences afin de permettre à la recherche de répondre pleinement aux enjeux qui se posent à elle.

En SHS, la recherche universitaire dispose d'un important vivier d'enseignants-chercheurs qui nous encourage à soutenir l'élaboration d'une stratégie globale pour le secteur, propice à une meilleure mobilisation de ces sciences et à une meilleure visibilité de la qualité des travaux conduits au sein des UR. Pour France Universités, il s'agit à la fois de consolider et de professionnaliser les collectifs de recherche dans les établissements d'enseignement supérieur, de renforcer des infrastructures nationales de recherche et de déployer des réseaux scientifiques structurants.

Comme espace de concertation et de coopération entre les universités, les organismes et les grandes Ecoles, il revient à l'alliance Athéna de contribuer à l'élaboration d'orientations communes. Lors de son arrivée à la présidence de l'alliance Athéna au printemps 2021, Antoine Petit a proposé à l'ensemble des membres de faire évoluer les missions d'Athéna afin d'adapter ces dernières aux transformations dont le monde de la recherche a été l'objet depuis dix ans.

Le bilan 2021 témoigne de l'intérêt de cette évolution qui permet à l'alliance de poursuivre l'œuvre qu'elle conduit au service des SHS depuis sa création, qui favorise le dialogue entre toutes les institutions concernées et participe de l'élaboration d'une stratégie partagée pour les sciences humaines et sociales pleinement soutenue par France Universités.

Manuel Tunon de Lara
Vice-président de l'alliance Athéna

LES 8 MISSIONS DE L'ALLIANCE

1

Etat de l'art
des SHS
françaises

2

Programmation :
le nouveau
dispositif

3

Inscrire les
SHS dans la
dynamique de la
science ouverte

4

Les infrastructures
en SHS
et leurs liens
avec les outils
de l'information
scientifique

5

L'internationalisation
des SHS

6

Rendre visible
l'apport des SHS
dans les grands
défis sociétaux

7

La recherche
partenariale
en SHS

8

Les SHS
dans les
thématiques
scientifiques
majeures

Etat de l'art des SHS françaises

En 2021, l'alliance a formalisé un état de l'art sur les laboratoires publics de recherche en SHS. Elle a produit une étude sur les nomenclatures utilisées en sciences humaines et sociales et elle a apporté son concours à l'enquête sur les disciplines rares lancée par le MESRI en mars 2021.

1.1. Les structures de recherche en SHS : note de synthèse

A partir des données réunies dans **l'Index de la recherche en sciences humaines et sociales** actualisé au **31 décembre 2020**, l'alliance Athéna s'est proposé de produire une série de documents synthétiques afin de fournir des repères sur la situation actuelle des SHS dans le paysage français de la recherche. En 2021 l'Index des SHS dénombre **1162 structures de recherche et de service en sciences humaines et sociales**.

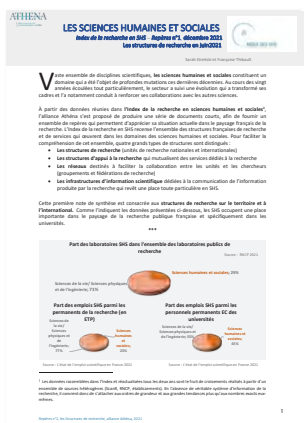
REPÈRES N°1 :

La première de ces notes a été consacrée aux **structures de recherche sur le territoire et à l'international**.

L'Index recense au 31 décembre 2020 :

995 structures de recherche en SHS :

- ➔ 960 unités de recherche sur le territoire
- ➔ 35 unités internationales



La note Repères n°1 est téléchargeable sur le site de l'alliance Athéna :

<http://www.alliance-athena.fr/repere-1-note-de-synthese-de-lalliance-athena-sur-les-structures-de-recherche-en-sciences-humaines-et-sociales/>

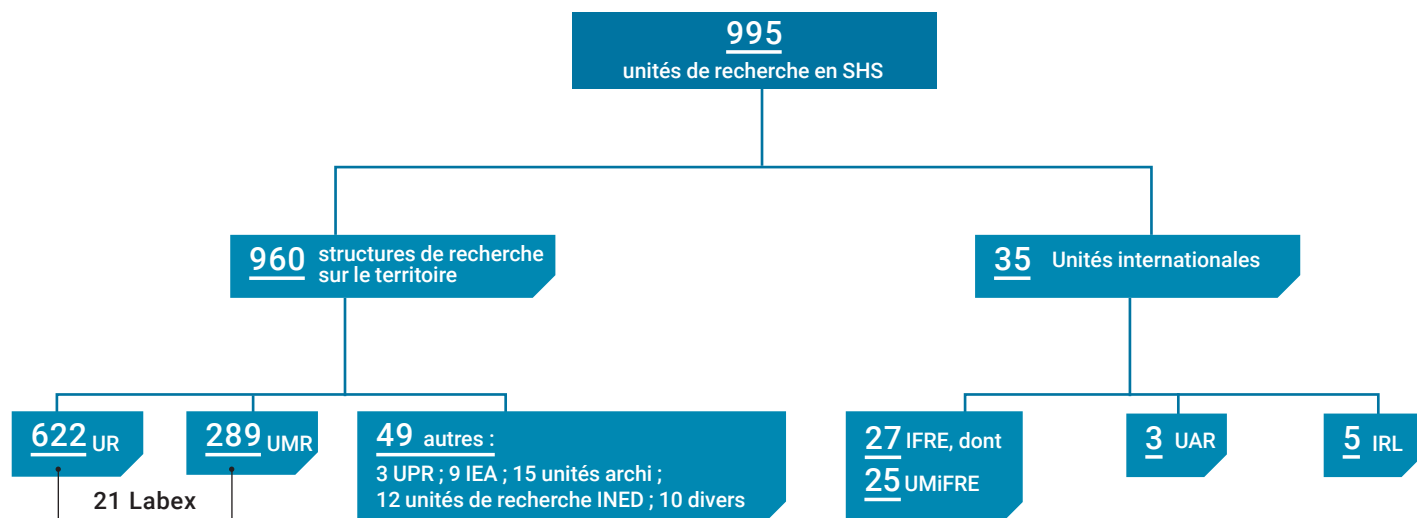


<http://www.alliance-athena.fr/index-des-shs/>

L'Index des SHS recense l'ensemble des structures françaises de recherche et de services qui œuvrent dans les domaines des sciences humaines et sociales. Quatre grands types de structures sont distingués :

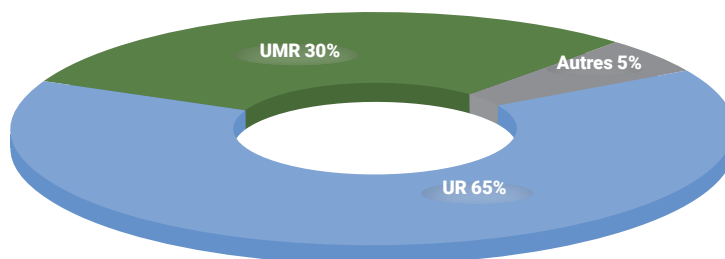
- Structures de recherche** (unités de recherche nationales et internationales)
- Structures d'appui à la recherche** qui mutualisent des services dédiés à la recherche
- Réseaux** destinés à faciliter la collaboration entre les unités et les chercheurs (groupements et fédérations de recherche)
- Infrastructures d'information scientifique** dédiées à la communication de l'information produite par la recherche qui revêt une place toute particulière en SHS.

Les structures de recherche en SHS



Les unités sur le territoire national

L'index dénombre, au 31 décembre 2020, sur le territoire français :
622 UR, 288 UMR et 48 autres unités SHS.



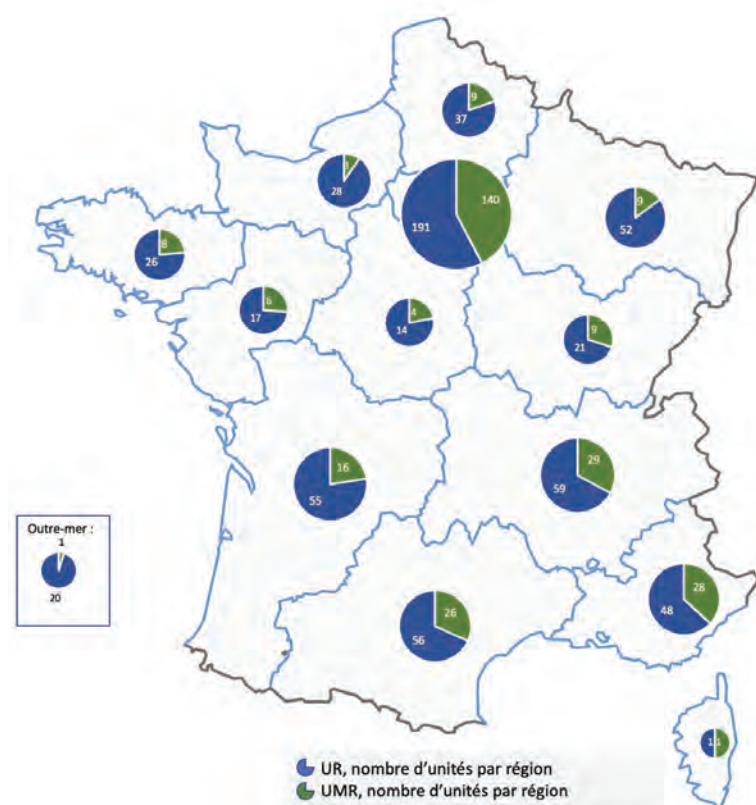
Répartition des structures de recherche sur le territoire

Les **unités de recherche universitaire (UR)** représentent environ **65%** de l'ensemble des laboratoires sur le territoire, les **unités mixtes de recherche (UMR)** **30 %** et les **autres** unités **5%**, qui réunissent des structures ayant des statuts particuliers : **15 laboratoires d'architecture**, **12 unités de l'INED**, **9 Instituts d'études avancées (IEA)**, **10 divers** (2 équipes émergentes (EE), 3 laboratoires de l'institut catholique de Lille, 1 établissement public administratif, 2 laboratoires d'écoles d'ingénieurs, 2 laboratoires d'écoles de commerce).

Les disciplines : En 2020, le panel **SH5 – Culture et productions culturelles** présente le plus important nombre d'unités de recherche (197), suivi par **SH2 – Institutions, gouvernance et systèmes juridiques** (165 structures). Le plus restreint est **SH6 – L'étude du passé humain**, avec 81 unités. On note une grande disparité entre UR, spécialisées en SH5 et SH2, et les UMR qui comptent le plus grand nombre d'unités en **SH7 – Mobilité humaine, environnement et espace**, panel le moins représenté parmi les laboratoires universitaires.

Répartition géographique : Plus d'un tiers des structures de recherche en SHS (355 unités) sont localisées en **Ile-de-France**, mais les laboratoires SHS se répartissent néanmoins sur l'ensemble du territoire. Ce phénomène de concentration est particulièrement marqué pour les **UMR** qui comptent **49%** de leurs unités (140 unités) **dans cette région**.

L'évolution depuis 20 ans : Le retrait de Paris au profit de sa périphérie se poursuit progressivement. L'évolution entre 2018 et 2020 laisse apparaître une **stabilisation après la période de fusion et de regroupements qui a précédé** : l'Index 2018 dénombrait 960 structures de recherche sur le territoire, comme l'Index 2020.



Source : Index des SHS 2020

Les unités à l'international : 35 structures

En 2021, on compte **27 « Instituts français de recherche à l'étranger » (IFRE)**, sous tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, dont **25 unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger (UMIFRE)** sous co-tutelle CNRS-MEAE. A ces unités s'ajoutent **3 unités d'appui et de recherche (UAR)** et **5 International Research Laboratories (IRL)**.

1.2. Les SHS françaises au prisme de la diversité des nomenclatures

Dans de nombreux pays, les SHS constituent un grand ensemble dont la composition actuelle résulte de négociations nationales inscrites dans l'histoire des institutions d'enseignement supérieur et de recherche.

Afin de mieux éclairer la situation française, au sein de laquelle la coexistence de différentes nomenclatures pour les sciences humaines et sociales pose parfois problème, l'alliance a souhaité retracer dans une courte étude l'historique des typologies successives où ont été réunies les disciplines de ce grand domaine scientifique.

La **note d'analyse d'Athéna** du mois d'octobre 2021 « **Les SHS françaises au prisme de la diversité des nomenclatures** » revient sur les premières classifications institutionnelles des sciences humaines et sociales en France et suit leur évolution depuis le milieu du XX^e siècle.

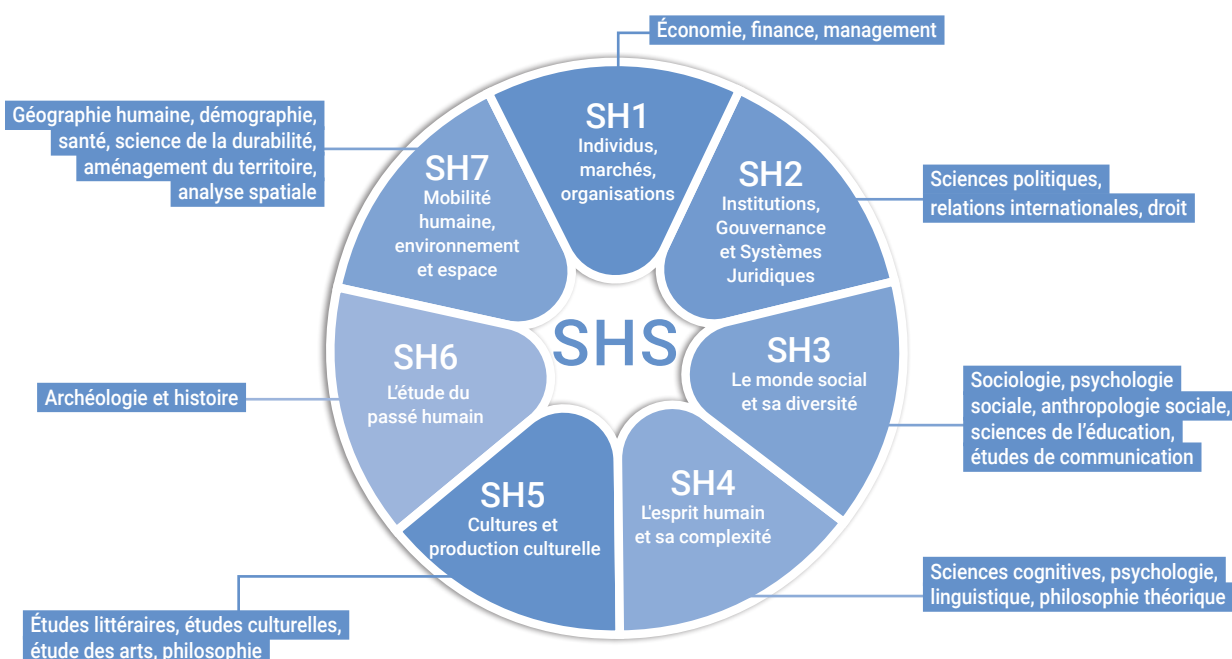
LA NOUVELLE NOMENCLATURE SHS DU EUROPEAN RESEARCH COUNCIL (ERC)

Afin d'unifier les typologies, l'alliance Athéna, dans le prolongement des travaux du MESRI, encourage l'adoption de la nomenclature SHS élaborée par le **European Research Council**, réorganisée depuis janvier 2021 en 7 panels. Selon cette nouvelle typologie, les SHS sont réparties en **7 grands sous-domaines**, auxquels il convient d'ajouter les **STAPS**.

La note d'analyse est téléchargeable dans son intégralité sur le site de l'alliance Athéna : <http://www.alliance-athena.fr/note-danalyse-de-lalliance-athena-les-shs-francaises-au-prisme-de-la-diversite-des-nomenclatures>



LES 7 SOUS-DOMAINES SHS SELON L'ERC (JANVIER 2021)





LES DISCIPLINES DITES « RARES »

concernent tous les champs disciplinaires : langues, sciences humaines et sociales (étude des mondes anciens comme la papyrologie) ou encore sciences dites « dures » comme la cristallographie ou de nouveaux champs des sciences de la vie. Il s'agit de disciplines dont les effectifs d'enseignants-chercheurs, de chercheurs et d'étudiants diminuent parfois, alors même que leur intérêt scientifique demeure. A celles-ci s'ajoutent les disciplines émergentes qui trouvent difficilement leur place dans le paysage institutionnel.

1.3. Lancement de l'enquête « disciplines rares »

En vue d'établir la cartographie française des « disciplines rares », le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a mis en place, en mars 2021, un comité de pilotage et un groupe de travail incluant huit institutions dont l'alliance Athéna (ainsi que CPU, CP-CNU, CNRS, ANR, AllEnvi, INALCO et UFA-DFH), afin de coordonner les travaux d'identification et de quantification des disciplines rares à l'échelle nationale et d'être le partenaire français de l'*Arbeitsstelle Kleine Fächer* de la *Johannes Gutenberg Universität* de Mayence, initiatrice du projet en Allemagne.

Les objectifs :

- disposer au niveau national d'une information fiable sur l'état et l'évolution des spécialités disciplinaires à petits effectifs, information nécessaire à l'élaboration de réponses adaptées au plan local, national ou européen ;
- répondre à l'entreprise européenne de mise en réseaux des disciplines rares en participant au projet pilote de cartographie commune franco-allemande.

Après les deux expérimentations conduites en 2018 et 2019 auprès des enseignants-chercheurs et chercheurs du secteur disciplinaire des Sciences de l'Antiquité, une enquête a été menée auprès des enseignants-chercheurs, chercheurs et ingénieurs de recherche au sein des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et des grands organismes. Cette année, des spécialistes de toutes les disciplines ont été interrogés afin d'enrichir le recueil de données. A l'issue de cette campagne, 1 726 questionnaires ont pu être exploités et ont permis l'établissement d'un corpus des spécialités estimées rares, en enseignement comme en recherche, qui constitue une base de travail pour les communautés d'études amenées à affiner ces premiers résultats. Trente-neuf communautés d'études sont engagées dans l'élaboration d'une demande de reconnaissance, quatre d'entre elles font l'objet d'une procédure test d'examen.

Outre une première liste des disciplines rares, ces enquêtes devraient permettre d'établir conjointement une base de données d'experts afin de faciliter les travaux en réseau et l'interdisciplinarité.

2

Programmation : le nouveau dispositif

L'alliance a émis, pour le plan triennal 2022-2025 de l'Agence nationale de la recherche (ANR), une série de propositions étayées sur les constats de son étude de 2020* sur la place des SHS à l'ANR, afin que l'évolution des cadres de la programmation soit plus favorable à l'ensemble du domaine des sciences humaines et sociales.

Parmi les acquis, la refonte des départements SHS de l'ANR a abouti, conformément aux recommandations de l'alliance, à la mise en place **de 7 axes SHS**, distribués selon un prisme disciplinaire. L'ANR a par ailleurs mis en place **six axes intersectoriels** dédiés aux projets de recherche interdisciplinaires. Par leurs thématiques, ces axes transversaux définissent dans la programmation un ensemble de grands défis de société, auxquels les SHS en lien avec les autres sciences doivent apporter des réponses (voir infra chap. 6, p. 26).

*Les sciences humaines et sociales à l'Agence nationale de la recherche (2005-2019), alliance Athéna 2020.

Disponible en ligne : <http://www.alliance-athena.fr/publication-du-rapport-de-l'alliance-athena-les-sciences-humaines-et-sociales-a-l'agence-nationale-de-la-recherche-2005-2019/>



Les sept axes SHS inscrits dans le triennal 2022-2025

- axe1 : "Individus, entreprises, marchés, finance, management"
- axe2 : "Institutions et organisations, cadres juridiques et normes"
- axe3 : "Les sociétés contemporaines : états, dynamiques et transformations"
- axe4 : "Cognition, comportements, langage"
- axe5 : "Arts, langues, littératures, philosophies"
- axe6 : "Etudes du passé, patrimoine et culture"
- axe7 : "Sociétés et territoires en transition".

Les six axes transversaux

- Une seule santé
- Transformation numérique
- Transformation des systèmes socio-techniques
- Transition technologique
- Transition énergétique
- Transition écologique et environnementale

LES RECOMMANDATIONS DE L'ALLIANCE POUR LE PLAN TRIENNAL 2022-2025

- Rétablir un taux de succès à 25% de projets SHS retenus.
- Repenser les axes de recherche du domaine selon un prisme disciplinaire.
- Redéfinir les conditions de l'interdisciplinarité au sein de l'ANR.
- Retenir pour les projets soutenus un financement compris entre 150 000 euros et 500 000 euros.
- Redéfinir la recherche partenariale en l'ouvrant à l'ensemble des acteurs économiques à l'image des cadres de l'ANRT.
- Soutenir une action spécifique pour la recherche participative.
- Lancer des appels à projets sur l'information /communication scientifique.
- Rendre plus lisible la programmation internationale de l'Agence et sa complémentarité avec l'offre de la Commission européenne.

► Quelques chiffres AAPG 2021

(hors PRCI)

Global :

- ✎ Budget total **699.5 M€** (il s'élevait à 471.1 M€ en 2020)
- ✎ augmentation de **+33%** du nombre global de projets financés
- ✎ Taux de sélection global : **22.4%**

SHS :

- ✎ **438** projets SHS déposés
- ✎ **107** projets retenus
- ✎ Accroissement de **+27%** du nombre de projets SHS retenus

ACCOMPAGNER LES COMMUNAUTÉS POUR LE DÉPÔT À L'ANR

Afin de permettre aux communautés SHS de profiter de cette évolution et bénéficier au mieux des effets de l'augmentation du budget de l'ANR, l'alliance Athéna a mis en place, au cours du 2ème semestre 2021, **11 comités scientifiques opérationnels**, dédiés à l'accompagnement des candidats potentiels aux appels.

Un comité a été créé pour chacun des 7 nouveaux axes SHS de l'ANR et 4 comités scientifiques ont été dédiés aux axes transversaux. Ces groupes de travail composés de chercheurs des mêmes domaines ont pour charge, dans chaque panel disciplinaire, d'identifier l'ensemble des acteurs concernés, de proposer des dispositifs et actions concrets afin de mobiliser les communautés SHS, dont certaines ont renoncé à déposer, et de développer une réflexion dans l'objectif de faire éventuellement évoluer les textes programmatiques de l'ANR, afin de mieux répondre aux attentes des équipes de recherche.

Les premiers résultats de l'AAPG 2021*

L'appel à projets générique (AAPG) 2021 s'inscrit dans les anciens cadres de l'ANR mais profite d'un important accroissement du budget global de la programmation.

Les sciences humaines et sociales bénéficient de cette augmentation, avec **107 projets financés en 2021 contre 76 en 2020**, malgré un dépôt en SHS qui reste faible. Pour compenser cette difficulté l'ANR a choisi d'augmenter le taux de sélection des SHS, qui s'élève pour l'AAPG à 24.4 %.

En 2021 les projets SHS représentent, comme en 2020, 6.7 % des projets financés, leur part reste donc particulièrement basse par rapport aux années antérieures.

*Résultats instruments nationaux (JCJC, PRC, PRCE) hors PRCI

GROUPES PROGRAMMATION, AXES SHS



axe 1

Individus, entreprises, marchés, finance, management



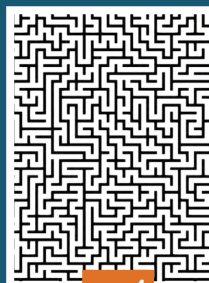
axe 2

Institutions et organisations, cadres juridiques et normes



axe 3

Les sociétés contemporaines : états, dynamiques et transformations



axe 4

Cognition, comportements, langage



axe 5

Arts, langues, littératures, philosophies



axe 6

Etudes du passé, patrimoine et culture



Une information détaillée sur les nouveaux comités scientifiques d'Athéna dédiés à la programmation est disponible sur le site de l'alliance : <http://www.alliance-athena.fr/groupe/>

LES DÉPÔTS DE L'AAPG 2022

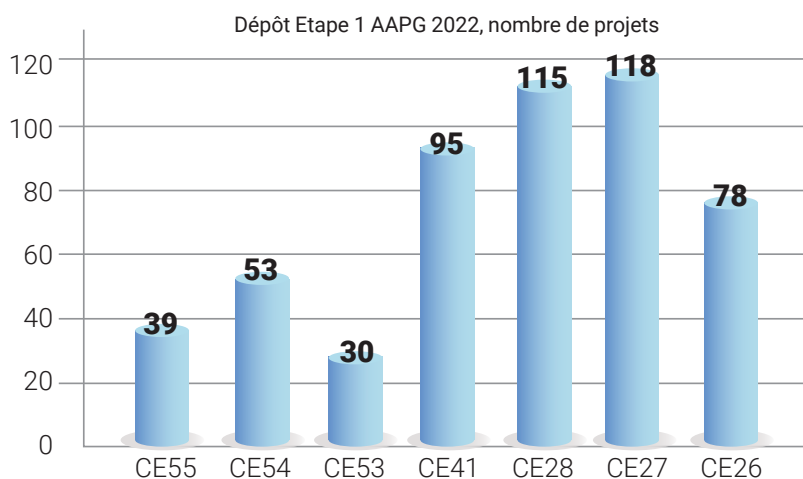
Date de clôture du site de dépôt Etape 1, le 28 octobre 2021

Pour l'AAPG 2022, **sept Comités d'évaluation sont chargés des 7 nouveaux axes SHS** :

- ➔ CE26 - Individus, entreprises, marchés, finance, management
- ➔ CE27 - Études du passé, patrimoines, cultures
- ➔ CE28 - Cognition, comportements, langage
- ➔ CE41 - Les sociétés contemporaines : états, dynamiques et transformations
- ➔ CE53 - Institutions et organisations, cadres juridiques et normes, gouvernance, relations internationales
- ➔ CE54 - Arts, langues, littératures, philosophies
- ➔ CE55 - Sociétés et territoires en transition

Pour les instruments nationaux, **528 projets SHS** ont été déposés lors de l'appel 2022, ce qui représente une augmentation de **+20,4 % par rapport à 2021**. A ces 528 projets s'ajoutent **75 projets** déposés dans le **CE 36 : Santé publique, santé et société**

Résultats du dépôt hors PRCI



Source données ANR (dépôts hors PRCI)

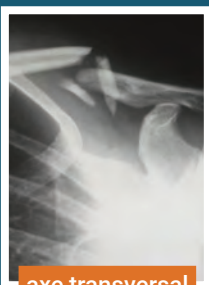
Cette hausse des dépôts de projets SHS fait l'objet d'une information auprès des communautés afin d'inciter les chercheurs et les enseignants-chercheurs à soumettre des projets dans l'ensemble des disciplines de SHS.

GROUPES PROGRAMMATION, AXES TRANSVERSAUX



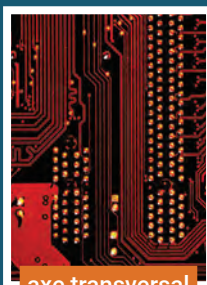
axe 7

Sociétés et territoires en transition



axe transversal

Une seule santé



axe transversal

Transformation numérique et transformation des systèmes socio-techniques



axe transversal

Transition énergétique



axe transversal

Transition écologique et environnementale



Inscrire les SHS dans la dynamique de la science ouverte

LE BAROMÈTRE DE LA SCIENCE OUVERTE, créé en 2018, mesure le taux de publications scientifiques françaises en accès ouvert en s'appuyant sur des données entièrement ouvertes. Il mesure une progression constante du taux d'ouverture des publications de chercheurs affiliés à des établissements de recherche français parues dans l'année.

Les membres de l'alliance soutiennent le développement de la science ouverte. Ils entendent contribuer au succès des plans nationaux pour la science ouverte, qui concernent les SHS comme l'ensemble des sciences. Leur engagement collectif se traduit dans un premier temps par des actions de communication relayant les initiatives lancées par le MESRI.

1^{ER} PLAN NATIONAL POUR LA SCIENCE OUVERTE

Lancé en **juillet 2018** par le MESRI, le **Plan national pour la science ouverte** (PNSO) se donnait pour objectifs principaux d'étendre l'accès ouvert aux publications, de structurer et ouvrir les données de la recherche, et engager une dynamique durable, européenne et internationale.

Les réalisations :

- ▶ Augmentation du nombre de publications françaises en accès ouvert, passé de **41% en 2017 à 56% en 2019**
- ▶ Création du Fonds national pour la science ouverte, dans le cadre duquel deux appels à projets en faveur de la publication scientifique ouverte ont été lancés
- ▶ Obligation d'accès ouvert aux publications pour les projets de recherche financés sur fonds publics
- ▶ Création de la fonction d'administrateur ministériel des données de la recherche
- ▶ Une vingtaine d'universités et d'organismes de recherche s'est dotée d'une politique de science ouverte
- ▶ Plusieurs guides et recommandations pour mettre en pratique la science ouverte ont été publiés

2^E PLAN NATIONAL POUR LA SCIENCE OUVERTE (2021-2024)

Le **2^e plan national pour la science ouverte**, publié en juillet 2021, s'ordonne autour de quatre axes :

- ➔ Généraliser l'accès ouvert aux publications (objectif de 100% de publications de la recherche en accès ouvert en 2030)
- ➔ Structurer, partager et ouvrir les données de la recherche
- ➔ Ouvrir et promouvoir les codes sources produits par la recherche
- ➔ Transformer les pratiques pour faire de la science ouverte le principe par défaut

Outre qu'il **s'étend aux codes sources de la recherche** et présente un **triplement du budget** de la science ouverte, ce 2^e plan national œuvre à la structuration des actions en faveur de l'ouverture ou du partage des données à travers la création de la plateforme «**Recherche Data Gouv**», entrepôt pluridisciplinaire de dépôt de données de la recherche.

1^{ER} APPEL DU FONDS NATIONAL POUR LA SCIENCE OUVERTE (FNSO)

Le Fonds national pour la science ouverte a lancé son premier appel à projets en décembre 2019 sur le périmètre de l'édition et de la publication scientifiques ouvertes. 105 projets ont été déposés.

Parmi les **22 projets sélectionnés 50 % s'inscrivaient dans le champ des sciences humaines et sociales**.

LAURÉATS SHS DU PREMIER APPEL À PROJETS DU FONDS NATIONAL POUR LA SCIENCE OUVERTE (FNSO) POUR LA PUBLICATION ET L'ÉDITION SCIENTIFIQUE OUVERTE

Projets SHS retenus 1^{er} appel FNSO

PROJET Établissement porteur	Descriptif
FAIREST METOPES	FAIR environnement pour l'édition structurée. Consolider le schéma de données intégré aux outils d'édition numérique structurée proposés par Métopes, favoriser la convergence avec les normes internationales pour l'encodage, la réutilisation et la pérennisation des contenus édités.
FABULA2020 THALIM	Moderniser la plateforme Fabula, améliorer le référencement de ses contenus et proposer des outils performants de fouille dans ses contenus.
PhSc-SO-2020 U. de Lorraine	Supprimer la barrière mobile pour une mise à disposition en accès ouvert immédiat en maintenant l'ensemble des canaux de diffusion imprimé et numériques.
I-FAIR IR CLEO	Implémentation des principes FAIR (Findable, Accessible, Interoperable, Reusable) à OpenEdition et Métopes, notamment en attribuant des identifiants pérennes aux contenus publiés sur la plateforme OpenEdition ainsi que des licences définissant leurs conditions d'utilisation, et en développant des outils pour améliorer les flux éditoriaux.
DADA0 CLEO	Dans un contexte de croissance de la demande de la communauté scientifique, mettre en place un accompagnement pour les éditeurs de contenus qui souhaitent utiliser les services des plateformes de publication de livres et de revues en sciences humaines et sociales OpenEdition Books et OpenEdition Journals.
REPÈRES U. Lyon 3	Renforcer l'animation du réseau de pépinières de revues en sciences humaines et sociales REPÈRES et réaliser des développements techniques.
DH-Lidoa MESH	Publier des monographies assorties de données associées.
REGOSO U. Rennes 2	Accompagner un bouquet de 11 revues en accès ouvert afin d'améliorer leur qualité éditoriale.
HNSO	Mettre à niveau des services de publication et d'interopérabilité des données de la très grande infrastructure de recherche Huma-Num.
ORA-HdF U. de Lille	Créer une plateforme éditoriale pour accompagner des revues vers une diffusion numérique en accès ouvert conforme aux standards de qualité.
PA-BMSAP Sie d'anthropologie de Paris	Abandonner les abonnements et la version imprimée pour une publication exclusivement numérique en accès ouvert sans paiement de frais de publication pour les auteurs.

2^E APPEL À PROJETS DU FONDS NATIONAL POUR LA SCIENCE OUVERTE

Le FNSO a lancé en janvier 2021 son deuxième appel à projets sur le périmètre de l'édition et de la publication scientifiques ouvertes. 67 projets déposés ont été examinés par un comité de sélection international. Sur proposition du Comité de pilotage de la science ouverte, qui rassemble les acteurs français de l'enseignement supérieur et de la recherche, **26 projets ont été retenus**.

Parmi les projets sélectionnés, **15 projets s'inscrivent dans le domaine des sciences humaines et sociales**.

Le Comité de pilotage de la science ouverte lancera en 2022 un nouvel appel à projets sur la publication et l'édition scientifiques ouvertes pour notamment soutenir des actions ciblées en faveur des livres en accès ouvert.

LAURÉATS SHS DU DEUXIÈME APPEL À PROJETS DU FONDS NATIONAL POUR LA SCIENCE OUVERTE (FNSO) POUR LA PUBLICATION ET L'ÉDITION SCIENTIFIQUE OUVERTE

Volet plateformes et structures éditoriales

PROJET Établissement porteur	Descriptif
ARCHES INRAP	Le projet ARCHES vise à transformer la chaîne de production éditoriale du rapport d'opération archéologique préventive. En se basant sur l'adoption du XML-TEI, cette innovation éditoriale permettra une diffusion sans entrave et renouvelée du savoir archéologique.
Canal-U Science Ouverte sur les Vidéos FMSH	La FMSH veut encourager les utilisateurs du site Canal-U à adhérer aux valeurs de la science ouverte en mettant à leur disposition des fonctionnalités permettant le partage des contenus et la structuration des données conformément aux principes du FAIR.
FORBEROSE U. CERGY PARIS	FORBEROSE ambitionne de consolider, mieux référencer et pérenniser les contenus de l'encyclopédie internationale des histoires de l'anthropologie Bérose, modèle éditorial innovant s'appuyant sur les potentialités de l'édition numérique, de la science ouverte et du multimédia.
Mir@bel2022 Sciences Po Lyon	Favoriser la circulation ouverte des données d'identification et de référencement des revues et éditeurs scientifiques français et leur donner une visibilité internationale (DOAJ, Sherpa Romeo) grâce à la coopération des acteurs impliqués dans l'écosystème de l'édition.
PRESS U. Caen Normandie	Le projet PRESS est une tentative exploratoire de réponse à la communauté des éditeurs utilisateurs des plateformes actuelles de diffusion de livres et de revues confrontés au problème du traitement et de la diffusion en ligne de formes éditoriales complexes.
RAPIDO ENS de Lyon	Enrichir et mettre en relation les publications diffusées par Persée avec des sources externes -référentiels, données de recherche- afin de les inscrire dans un environnement scientifique étayé par des données ouvertes, au moyen d'un protocole automatisé.
SO PUR SAIC PUR	Porté par le SAIC PUR réunissant 11 universités, SO PUR (« La science ouverte avec les Presses universitaires de Rennes ») participe à l'évolution et à l'élaboration d'offres de services et d'accompagnement articulant l'activité de l'édition imprimée au développement de la science ouverte au sein de l'écosystème régional, national et international.
SOEA USR 3336 Afrique au Sud du Sahara	Ce projet vise à soutenir la transition complète vers l'accès ouvert des publications portées par les instituts français de recherche à l'étranger d'Afrique subsaharienne. Fondé sur une logique de mutualisation, il est stratégique pour le champ des études africaines dans son ensemble.

Volet contenus éditoriaux

PROJET Établissement porteur	Descriptif
E-Etudes Créoles AMU (LPL)	Le présent projet vise à transférer sur la plateforme OpenEdition les 6 numéros de la revue Études Créoles publiés sur le site du Laboratoire Parole et Langage (LPL) entre 2015 et 2020 et associer aux articles des données supplémentaires (p.ex. corpus : enregistrements, transcriptions, vidéos, données graphiques).
Mémoires européennes du Goulag Ined	L'objectif du projet Mémoires européennes du goulag est d'expérimenter un modèle alternatif de publication scientifique, sous forme de livre dynamique et ouvert, adossé à des données sonores et visuelles, et destiné à la fois aux chercheurs, aux enseignants et au grand public.
OPEN-AUDIOLIVRES Éditions Quæ	Dans le cadre de leur stratégie d'édition ouverte (open edition) pour contribuer à une science mondiale ouverte (open science), les éditions Quæ renforcent l'accessibilité de leur offre éditoriale en ouvrant leur catalogue aux livres audio numériques en libre accès (open access).
OPEN-SHS U. Paris Lumières	Le projet OPEN-SHS vise à assurer la pérennité de la revue Biens symboliques en rendant possible son intégration en tant que dispositif pilote au sein de la stratégie science ouverte de l'Université Paris Lumières. Dès 2022, le projet fixe ainsi à la revue une double mission d'innovation et de transmission en direction de l'espace éditorial francophone.
Ques2comSO U. de Lorraine	Le projet Ques2comSO vise à accompagner la transition de la revue Questions de communication vers l'accès ouvert intégral et immédiat tout en maintenant l'ensemble de ses canaux de diffusion imprimé et numériques.
THOLOS École française d'Athènes	Développement d'un modèle éditorial innovant de publication en accès ouvert d'objets complexes (sculptures) en livre numérique augmenté 3D.
TOPEDITOR Casa de Velázquez	Le projet TOPEDITOR se propose de matérialiser, parmi 480 maisons médiévales identifiées et géo-localisées à Tolède, dans une publication innovante, les relations entre textes médiévaux et morphologie urbaine ancienne.

4

Les infrastructures en SHS et leurs liens avec les outils de l'information scientifique

Créées à partir du milieu des années 2000, les infrastructures de recherche (IR) en sciences humaines et sociales sont plus jeunes que bon nombre de grands instruments des sciences de la matière mais, comme ces derniers, elles sont devenues des outils indispensables au travail scientifique.

Le CNRS et ses partenaires réunis au sein de l'alliance Athéna ont soutenu la **construction raisonnée d'un système fortement articulé** destiné à accompagner l'évolution des pratiques des chercheurs et à répondre à leurs besoins actuels.

Ce système, alliant dispositifs numériques et accès sur site, s'est enrichi au fil des années. L'accent a été mis sur :

- (i) les interactions entre les infrastructures,
- (ii) leur professionnalisation sur les sites,
- (iii) l'entrée d'infrastructures nouvelles sous réserve d'un besoin strictement avéré.

L'élaboration des feuilles de route est ainsi l'occasion de questionner à nouveau frais la pertinence de chaque infrastructure et surtout l'intérêt du dispositif global au regard de l'évolution de l'ensemble du domaine.

Les MSH et leur réseau (RnMSH) sont devenus les voies d'accès aux deux IR* qui couvrent potentiellement l'ensemble des disciplines de SHS et aux deux autres IR (OpenEdition et Métopes destinées au traitement et à la diffusion des écrits scientifiques).



HUMA-NUM ET PROGEDO :

► des périmètres distincts et complémentaires

L'usage trop générique du terme de « données » dans le champ scientifique peut conduire à négliger les distinctions majeures qui existent entre les deux infrastructures qui ne concernent pas les mêmes communautés et ne traitent pas des mêmes « données ». En effet, PROGEDO met à disposition des chercheurs les données d'enquêtes et des administrations publiques et parapubliques (exclusivement des données quantitatives) et

cherche à développer la culture de la donnée en sciences sociales, culture négligée en France pendant de nombreuses années. Huma-Num offre une diversité de services numériques qui vont de l'infrastructure informatique à l'offre de logiciels. Elle accompagne la conversion toujours plus grande des humanités vers les humanités numériques.

► deux grandes infrastructures (IR*) fortement présentes au niveau européen

Les deux grandes infrastructures en SHS sont numériques (Huma-Num et PROGEDO) et prennent en charge le volet français d'un ou plusieurs projets européens inscrits sur la feuille de route ESFRI : DARIAH et CLARIN pour Huma-Num, deux ERIC que la Commission européenne souhaite rapprocher ; CESSDA, ESS et SHARE pour PROGEDO, trois ERIC que la commission européenne songe également à rapprocher.

Depuis sa création, PROGEDO s'est organisé pour constituer le canal de financement des engagements de la France aux grandes enquêtes européennes. Cette mission représente entre 90 et 95% du budget de l'infrastructure. Grâce aux efforts de son équipe de direction, la voix française dans les ERIC CESSDA, ESS ET SHARE a été mieux prise en compte ces dernières années.



LES MSH ET LEUR RÉSEAU : AU CŒUR DE L'ARTICULATION DES INFRASTRUCTURES

Les actions des 22 MSH (et de leur réseau) réparties sur le territoire national sont articulées autour de quatre missions principales : mission de fédération des forces de recherche sur un site ou sur plusieurs sites (réseau) ; mission d'incubation de projets à forte dimension interdisciplinaire et de mutualisation des services et des équipements d'appui à la recherche ; mission majeure de formation aux nouveaux outils et aux méthodologies et mission de « **déploiement-relais** » qui consiste à ancrer territorialement les dispositifs nationaux que sont les deux IR* et les autres IR SHS dans le domaine des humanités numériques. Qu'il s'agisse du déploiement des PUD, des correspondants et relais d'Huma-Num, des collaborations avec les infrastructures Métopes et OpenEdition, l'articulation est effective et en pleine expansion.



MÉTOPES

Développé au sein du pôle numérique de la MSH de Caen, le projet a bénéficié d'un soutien renforcé du CNRS depuis deux ans. Au cœur de nombreuses collaborations avec les universités et les MSH, Métopes est partenaire de nombreux projets retenus par le jury du Fond National pour la Science Ouverte (FAIREST, METOTAXA, REGOSO...). Cette politique renforcée de partenariat caractérise son horizon pour la prochaine feuille de route.



OPENEDITION

Infrastructure pour la communication savante, OpenEdition s'est développée depuis 20 ans. Aux côtés d'Huma-Num, OpenEdition constitue un acteur majeur du projet OPERAS, visant à fédérer des acteurs similaires au niveau européen dans l'optique de faire advenir une infrastructure en « humanités numériques » dans le contexte de la science ouverte.



COLLEX-PERSÉE

L'objectif de CollEx-Persée est de faciliter l'accès aux collections et favoriser l'usage des bibliothèques par les chercheurs dans un contexte où les relations entre ces deux mondes professionnels sont mises à l'épreuve du fait des évolutions techniques et de la disponibilité massive de ressources documentaires en ligne qui ont modifié le processus de recherche. Les SHS y occupent une place particulièrement importante et l'alliance Athéna encourage le développement de collaborations avec le RnMSH.

LES COLLABORATIONS HUMA-NUM, MÉTOPES ET OPENEDITION : UN ACCÉLÉRATEUR POUR LES HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Un des accélérateurs pour les humanités numériques est sans aucun doute le projet COMMONS qui dans le cadre du PIA3 associe OpenEdition, Huma-Num et Métopes. Ce projet est l'illustration de la volonté de convergence de ces trois infrastructures et le succès de leur candidature apporte une démonstration de leur capacité à œuvrer conjointement dans un esprit de mutualisation. Outre les moyens substantiels qu'il va apporter à ces trois infrastructures, le projet COMMONS présente une importance stratégique, car il va permettre de travailler à l'articulation entre les publications et les données dans le domaine des SHS. Plutôt que de traiter séparément ces deux objets ou d'assimiler les uns aux autres, le projet COMMONS propose de construire un continuum entre données et publications, à travers l'interfaçage des outils proposés par les trois infrastructures.

5

L'internationalisation des SHS

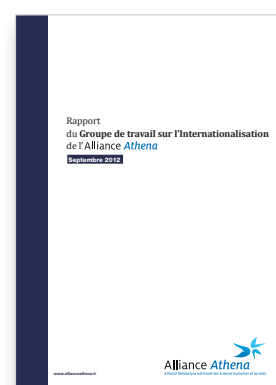
Au cours du dernier quart de siècle, corollairement à une volonté mise en œuvre dans de nombreuses politiques de recherche, plusieurs facteurs ont convergé pour accélérer la circulation des savoirs et intensifier les collaborations scientifiques au niveau international : le développement spectaculaire des moyens de communication scientifique, la multiplication des réseaux de recherche, l'accroissement de la mobilité des chercheurs, la mondialisation de l'édition scientifique, l'émergence de nouveaux lieux de production des connaissances, la généralisation du financement de projet (agences nationales de programmation de la recherche, PCRD).

L'internationalisation de la recherche a été promue au nom de l'innovation scientifique susceptible d'advenir grâce à un renouvellement méthodologique et thématique né de multiples configurations de collaboration. Dès la création de l'alliance Athéna, ses membres ont souhaité soutenir le renforcement de l'internationalisation de la recherche en SHS, en lien étroit avec les projets des différentes institutions et dans le respect des pratiques des communautés de recherche. Un rapport sur l'Internationalisation des SHS a été publié en 2012 qui a permis de faire apparaître des caractéristiques essentielles à prendre en compte pour développer l'internationalisation en SHS.

Caractéristiques du domaine de recherche à prendre en compte pour concevoir des actions pertinentes de soutien à l'internationalisation

- degré d'intégration épistémique et méthodologique
- place de la langue dans la pratique de recherche
- pratique collaborative de la recherche et de la « culture projet »
- pertinence des indicateurs de diffusion des publications

A partir des années 2005-2009, le MESRI, les organismes, les universités et un grand nombre d'établissements d'enseignement supérieur ont consolidé (ou lancé) plusieurs dispositifs : encouragement à la mobilité internationale (SMI, UMIFRE, etc.) ; soutien à l'attractivité (IEA, Labex, EFE) ; internationalisation des revues et édition ouverte (revues.org, aide à la traduction...) ; accompagnement au montage de projets (cellules Europe des établissements) ; expertise en matière d'accueil et de portage de projets (établissements, MSH).



Le rapport est disponible sur le site de l'alliance :
http://www.alliance-athena.fr/rapport-sur-linternationalisation-2012/PNSO_web_1415209.pdf

Malgré l'existence de toutes ces initiatives, la DGRI et l'alliance Athéna ont, à partir de 2016, partagé le constat que le positionnement international des SHS françaises était en-deçà du potentiel des communautés et des établissements car l'internationalisation est souvent diffuse et peu stratégique ; les dépôts de projet en Europe et dans le monde sont faibles ; les chercheurs français sont insuffisamment présents dans les grands réseaux de recherche ; les programmes de mobilité manquent d'envergure.

De 2018 à 2021, la DGRI avec l'appui de l'alliance Athéna a soutenu le programme AGIR piloté par le RFIEA avec l'ambition d'intervenir sur trois points principaux du processus d'internationalisation pour lesquels les faiblesses sont particulièrement marquées :

- Présence dans les réseaux scientifiques
- Capacité à monter des projets
- Accès à l'information et analyse de données



L'année 2021 a été l'occasion pour le MESRI de repenser son dispositif global d'accompagnement au programme-cadre de recherche & d'innovation (PCRI), « Horizon Europe (HE) ». Ce dispositif s'articule autour de 3 types d'acteurs ou groupes d'acteurs :

les Représentants français auprès des Comités de Programme (RCP) sont chargés de représenter la France au sein des comités de programme mis en place par la Commission européenne (CE) aux fins d'élaborer la programmation d'Horizon Europe et d'en assurer le suivi d'exécution par la CE.

les Groupes Thématiques Nationaux (GTN) sont des instances informelles de consultation des acteurs de la recherche et de l'innovation (R&I), publique et privée, et sont animés par les RCP. Ces groupes sont consultés pour alimenter une position française commune, que les RCP portent auprès des comités de programme.

les Points de Contact Nationaux (PCN) sont chargés de diffuser l'information et de sensibiliser la communauté de la R&I aux programmes européens.

En 2021, de nouvelles initiatives ont été lancées :

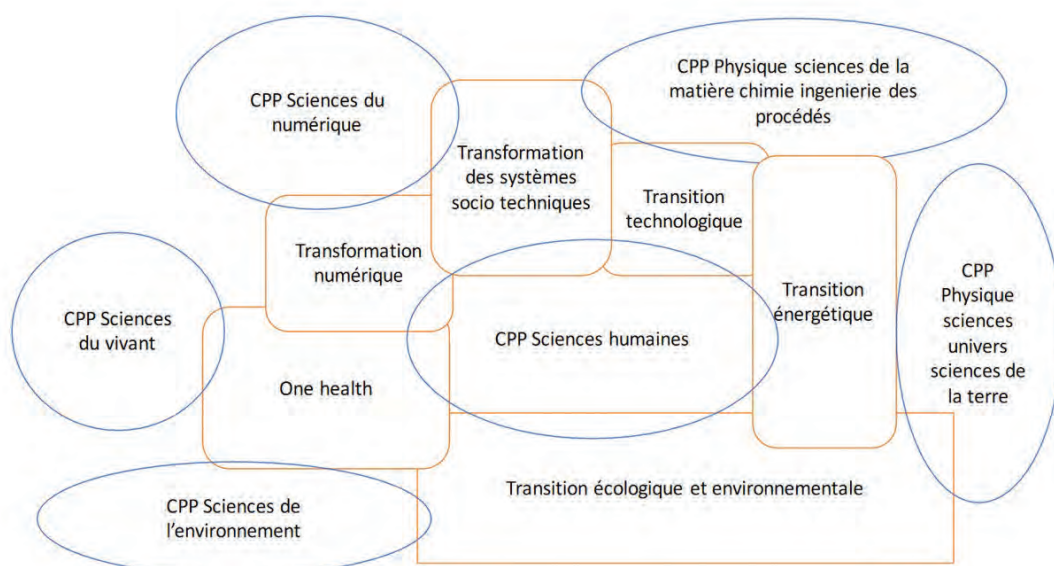
- ➔ En complément des instruments « Montage de réseaux scientifiques européens ou internationaux » (MRSEI) et Tremplin-ERC (T-ERC), l'ANR a créé « Access-ERC », dispositif expérimental en SHS, destiné au financement de l'accueil de jeunes chercheurs post-doctorants et de jeunes chercheuses post-doctorantes souhaitant renforcer leur visibilité internationale et déposer une future candidature à un programme de l'ERC.
- ➔ Des soutiens spécifiques ont été attribués pour la mobilité dans les UMIFRE. Ils ont pris la forme de délégations CNRS supplémentaires dans les Ecoles Françaises à l'Etranger.

6 **Rendre visible l'apport des SHS dans les grands défis sociétaux**

La notion de défis sociétaux a été portée sur l'agenda des politiques de recherche dans le cadre du programme Horizon 2020, programme de financement de la recherche et de l'innovation de l'Union européenne pour la période 2014-2020. L'objectif était de favoriser « les projets de recherche interdisciplinaires pour répondre aux grands défis (santé, agriculture durable, climat, transports, énergies propres, etc.) auxquels l'Europe est confrontée et qu'aucun Etat membre ne peut prétendre relever seul. » En amont de ce choix politique, il avait été signalé que l'implication des sciences humaines et sociales dans le travail scientifique ne pouvait être cantonnée en aval, du côté de la prise en charge des effets du développement des technosciences (« acceptabilité-faisabilité sociale », « limitation des impacts », « comportement des consommateurs », etc.) mais partie prenante dans l'élaboration d'une réponse scientifique adéquate. Les évaluations du programme H2020 ont pointé les difficultés d'une telle démarche et montré la nécessité de l'inscrire dans la durée.

Dans son triennal 2022-2024, l'Agence nationale de la recherche a mis en place six axes intersectoriels dans lesquels les sciences humaines et sociales se trouvent sollicitées aux côtés des autres sciences : One health ; Transformation numérique ; Transformation des systèmes socio-techniques ; Transition technologique ; Transition énergétique ; Transition écologique et environnementale.

LES AXES TRANSVERSAUX DE L'ANR

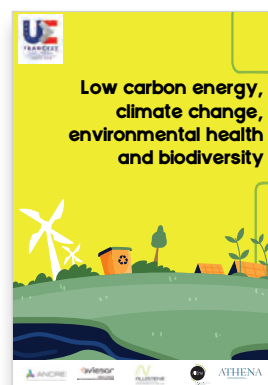


Pour renforcer la présence (qui reste faible comme en témoignent les bilans réalisés par l'alliance Athéna) et la participation des SHS dans ces axes transversaux, l'alliance a créé 4 **comités scientifiques opérationnels** dont la vocation est à la fois de mobiliser les équipes, de faciliter les échanges entre les secteurs concernés et de faire connaître la diversité des questions traitées par les sciences humaines et sociales qui sont impliquées dans l'ensemble des défis identifiés par l'ANR.

- ↳ Comité One health
- ↳ Comité transition écologique et environnementale
- ↳ Comité transition énergétique
- ↳ Comité transformation numérique et transformation des systèmes socio-techniques

POURSUITE DE L'INITIATIVE INTER-ALLIANCES « Énergie décarbonée, changement climatique, santé environnementale et biodiversité »

Pour faire suite à la publication au printemps 2021 du papier de positionnement inter-alliances **Énergie décarbonée, changement climatique, santé environnementale et biodiversité - Les 5 alliances s'engagent**, les alliances de recherche organisent à Strasbourg en mars 2022, dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne, une conférence internationale sur le thème « **Europe en transition, les défis pour la recherche et la formation** ». Dans cette perspective, une traduction en anglais du document **déclinant les 10 propositions des alliances a été conduite**. Le position paper **Low carbon energy, climate change, environmental health and biodiversity** est disponible sur le site de l'alliance Athéna.



Télécharger le papier de positionnement en anglais :
<http://www.alliance-athena.fr/traduction-anglaise-du-position-papier-energie-decarbonnee-changement-climatique-sante-environnementale-et-biodiversite/>

L'ALLIANCE SOUTIENT DES ACTIONS LANCÉES PAR SES MEMBRES EN SANTÉ

Dans le prolongement de l'initiative conjointe créée peu après l'éclatement de la pandémie, « **HS3P – CriSE. Crises sanitaires et environnementales - Humanités, sciences sociales, santé publique** », le CNRS a confié aux équipes de l'INIST la traduction du rapport coordonné par Marie Gaille et Philippe Terral, publié à l'automne 2020, *Les sciences humaines et sociales face à la première vague de la pandémie de Covid -19 - Enjeux et formes de recherche*.

L'alliance Athéna a pris en charge la publication de cette traduction anglaise qui a paru dans la Collection Athéna en novembre 2021 sous le titre :

The Covid-19 Pandemic : What the HSS say

Les éditions du CNRS ont par ailleurs fait paraître, en décembre 2021, sous la direction de Marie Gaille et Philippe Terral, l'ouvrage :

Pandémie, un fait social total.

A partir des contributions du rapport de 2020, ce livre analyse la manière dont les sociétés, en situation de pandémie, s'adaptent, choisissent des solutions, en mettant ces éléments en perspective d'un point de vue historique et spatial.

Au-delà des aspects strictement biologiques de la crise, les sciences humaines et sociales permettent de mettre en lumière la façon dont les sociétés et les individus ont été bouleversés, et pour longtemps, par la pandémie de Covid-19.





La recherche partenariale en SHS



Ressources incontournables pour faire face aux grands défis que pose le monde contemporain, [les sciences humaines et sociales sont mobilisées de manière croissante par de nombreux acteurs socio-économiques](#). Les partenariats entre les chercheurs en SHS et ces acteurs non académiques sont d'une grande diversité et concernent des partenaires très différents : grandes, petites et moyennes entreprises ; services de l'Etat, services de l'administration publique ; organisations internationales, nationales ; associations, etc. [Les partenariats les plus fréquents en sciences humaines et sociales sont d'abord noués avec les collectivités locales, puis les PME](#). Les relations avec les grands groupes, plus rares il y a une quinzaine d'années, se développent également.

La recherche partenariale en SHS recouvre au moins trois situations :

- Recherche menée en commun par les chercheurs et les acteurs socio-économiques. Son ambition est de partager des connaissances scientifiques, des moyens techniques et des compétences humaines pour développer et commercialiser des inventions (biens, prestations de services et procédés). Cette recherche finalisée peut non seulement être industrielle mais aussi commerciale ou organisationnelle.
- Processus de recherche intégrant le partenariat très en amont, dans la conception d'un projet articulant les SHS avec d'autres spécialités scientifiques et opérationnelles, impliquant la construction de passerelles entre plusieurs mondes.
- Recherche collaborative, que l'on appelle en SHS « recherche-action » ou « recherche participative ». Elle mobilise des partenaires non académiques (usagers, citoyens, groupes sociaux tels que des associations de patients, etc.). Ce type de recherche est très développé notamment dans les domaines du travail social et de l'éducation.

Toutes les disciplines sont concernées, même celles qui semblent, a priori, plus éloignées des applications socio-économiques, comme la philosophie. Certaines disciplines SHS ont des pratiques facilitées pour telle ou telle démarche – les sciences de gestion et la sociologie des organisations ont une proximité plus grande avec les démarches cliniques, le droit avec les questions de propriété, certaines branches de l'économie et de la psychologie orientées sur le comportement du consommateur s'inscrivent dans des situations de recherche-développement.

Les PRCE

(Projets de Recherche Collaborative Entreprises) collaborations relativement limitées à des services développés pour la recherche

Les LABCOM

partenariat de recherche avec une feuille de route définissant en commun une stratégie et un programme de recherche et d'innovation structuré sur au moins 4 ans, gouvernance commune, stratégique et opérationnelle, contrat de partenariat avec annexe technique et apports respectifs

Les chaires industrielles :

partenariat entre un laboratoire et des entreprises autour d'un chercheur titulaire de la chaire de notoriété internationale menant des travaux de recherche novateurs et stratégiques avec une formation par la recherche industrielle.

Les appels Institut Carnot

sont dédiés au développement de la recherche contractuelle entre les structures publiques de recherche et le monde socio-économique.

Les appels Astrid et Astrid Maturation,

opérés par l'ANR et financés par l'Agence de l'innovation de défense (AID) visent le développement de la recherche duale.

Le Projet de recherche public-privé (PRPP)

instrument collaboratif favorisant le développement de nouvelles dynamiques partenariales public-privé et permettant la montée en maturité technologique ou sociale de projets de recherche.

LES THÈSES CIFRE EN SHS

La **convention industrielle de formation par la recherche** (Cifre) permet à une entreprise de bénéficier d'une aide financière pour recruter un jeune doctorant dont les travaux de recherche, encadrés par un laboratoire public de recherche, conduiront à la soutenance d'une thèse. La visée politique est double : il s'agit de faciliter les échanges entre les laboratoires de recherche publique et les entreprises tout en favorisant l'emploi des doctorants.

UNE ÉTUDE DE L'ALLIANCE ATHÉNA

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Association Nationale de la Recherche et Technologie (ANRT) l'alliance Athéna a pu disposer en mai 2020, de la base de données des thèses Cifre financées depuis 2007 en sciences humaines et sociales. A partir de ces données l'alliance a conduit une étude sur la période 2013-2020 afin d'apporter des éléments de contextualisation et de caractérisation de cette forme singulière de recherche. Dans la mesure où la loi de programmation de la recherche 2021-2030 prévoit de doubler le nombre de conventions Cifre délivrées d'ici 2027, le travail de visibilité que l'ANRT entend poursuivre au cours des années à venir est essentiel pour que tous les doctorants aient connaissance de cette modalité de financement.

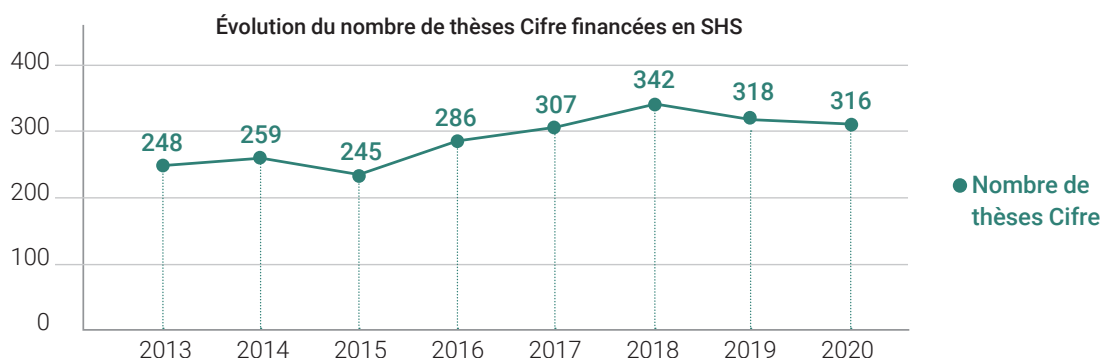
L'étude : **Les thèses Cifre en sciences humaines et sociales. Ouvrir le champ des possibles** apporte sur cette forme de recherche partenariale un ensemble d'analyses éclairantes qui seront complétées en 2022 par une série d'entretiens.

Quelques constats :

- Tandis que seules l'économie, le droit, la gestion, les finances et les ressources humaines étaient mobilisées dans le cadre des conventions Cifre avant les années 2000, **toutes les disciplines de sciences humaines et sociales** ont dorénavant pu expérimenter le dispositif.
- Restées à la marge de ces conventions pendant près de trente ans, **les SHS représentent aujourd'hui plus de 20% des thèses Cifre financées** annuellement.
- Aujourd'hui, les conventions industrielles de formation par la recherche sont à l'origine de **13% des thèses financées en sciences humaines et sociales**.



Les thèses Cifre en sciences humaines et sociales. Ouvrir le champ des possibles



Les SHS dans les « thématiques scientifiques majeures »

La question des thématiques scientifiques majeures est une question complexe au croisement de la science et des politiques des Etats et d'un grand nombre d'organisations internationales, nationales ou locales. Plusieurs grandes initiatives coexistent.

LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2015, les états membres de l'organisation des Nations Unies ont défini 17 objectifs pour l'humanité et pour la planète dans le cadre du programme de développement durable à horizon 2030. Le monde scientifique est partie prenante de l'ensemble des enjeux.

La recherche en SHS est impliquée à divers degrés dans la réalisation de l'ensemble des objectifs définis.

Les sciences humaines et sociales sont majeures dans 7 objectifs sur 17 :

ODD n°1 - Pas de pauvreté ;
 ODD n°4 - Éducation de qualité ;
 ODD n°5 - Égalité entre les sexes ;
 ODD n°8 - Travail décent et croissance économique ;
 ODD n°10 - Inégalités réduites ;
 ODD n°16 - Paix, justice et institutions efficaces ;
 ODD n°17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Les SHS sont associées dans la réalisation de 5 objectifs :

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être ;
 ODD n°7 - Énergie propre et d'un coût abordable ;
 ODD n°11 - Villes et communautés durables ;
 ODD n°12 - Consommation et production responsables ;
 ODD n°13 - Lutte contre les changements climatiques.

Dans les 5 autres ODD, les SHS sont impliquées à titre mineur.

PIA :

Les programmes des investissements d'avenir ont été créés en 2010 pour stimuler l'économie française par une politique publique d'investissement s'appuyant sur l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche.

PIA 3 (2017-2020),
 10 milliards d'euros

PIA 4, ou « France relance » (2021-2025)
 20 milliards d'euros



LE PROGRAMME D'« INVESTISSEMENTS D'AVENIR » (PIA) DE L'ETAT FRANÇAIS

Lancé en 2010, ce programme finance des grandes thématiques de recherche en lien avec des secteurs d'activité jugés stratégiques. Décomposé en 4 vagues, le PIA a mis en place différents instruments. Des « Programmes et équipements prioritaires de recherche » (PEPR) ont été lancés au début de l'année 2021 dans le cadre du PIA 4. Ils prolongent les Programmes prioritaires de recherche (PPR), financés par le PIA3 à partir de 2017.

Entre 2017 et 2020, 7 programmes prioritaires de recherche ont été lancés pour un montant alloué de 400 millions d'euros. L'ensemble de ces PPR comportaient des dimensions SHS.

IMPLICATION DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

- PPR**
- ➔ 1 PPR majoritairement SHS : « Autonomie : vieillissement et situations de handicap » [30 M€]
 - ➔ 4 PPR auxquels les SHS sont associées : « Make our planet great again » (MOPGA) mis en place dans le prolongement de l'accord de Paris sur le climat [60 M€] ; « Instituts interdisciplinaires d'intelligence artificielle » [88 M€] ; « Sport de très haute performance » [20 M€] ; « Océan et Climat » [40 M€]
 - ➔ 2 PPR où les SHS sont présentes à la marge : « Cultiver et protéger autrement » [28 M€] ; « Antibiorésistance » [25 M€]

Faisant suite à la fois aux PPR et aux « Equipements structurants pour la recherche », les PEPR initiés en 2021 sont de deux sortes :

les PEPR des stratégies nationales d'accélération (enveloppe 2 Md€) constituent le volet amont d'une vingtaine de stratégies décidées par l'Etat pour contribuer à l'effort de relance et préparer l'avenir de la France en relevant les défis économiques, sociaux, numériques et environnementaux.

les PEPR exploratoires (enveloppe 1 Md€) visent des secteurs scientifiques ou technologiques en émergence pour lesquels l'Etat souhaite identifier et structurer ces communautés afin de pouvoir inscrire ces thématiques, si cela s'avère pertinent dans quelques années, dans de nouvelles stratégies nationales couvrant tant l'amont que l'aval.

A la fin de l'année 2021 une vingtaine de PEPR ont été retenus dans le cadre des stratégies d'accélération nationales, parmi lesquels 6 impliquent les SHS :

- PEPR**
- ➔ 1 programme à dominante SHS : « Enseignement et numérique », [77M€]
 - ➔ 1 PEPR associant les SHS aux autres sciences : « Solutions pour la ville durable et innovations territoriales » [40M€]
 - ➔ 4 sollicitant les SHS à la périphérie : « Cybersécurité » [65M€], « santé numérique » [60M€], « Intelligence artificielle » [134 M€], « Systèmes Alimentaires, Microbiome et Santé » [60M€].

Parmi les 4 PEPR exploratoires en place en décembre 2021, un seul concerne les SHS : « One Water », programme centré sur l'eau comme « bien commun ».

En 2021, l'alliance a produit un premier travail de repérage de ces initiatives, qu'elle entend poursuivre en 2022.



Le soutien spécifique du MESRI aux SHS 2021

Par Magali Reghezza-Zitt, cheffe du secteur sciences de l'homme et de la société au service de la stratégie de la recherche et de l'innovation, DGRI.

Depuis 2018, le MESRI a consacré **une enveloppe annuelle de 5 millions d'euros**, en soutien aux SHS. Les actions menées obéissent à une logique pluriannuelle et répondent à des objectifs de moyen terme. 80% des crédits sont destinés à soutenir **l'expérimentation d'instruments stratégiques**, qui répondent prioritairement aux objectifs suivants :

- ➔ **augmentation du temps de recherche pour les enseignants-chercheurs** (congés pour recherches ou reconversion thématique (CRCT) et délégations CNRS)
- ➔ intensification de **l'interdisciplinarité** avec les sciences non-SHS, par la création d'accueil en délégation dans des établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) autres que le CNRS (INED, INRIA, INRAE...)
- ➔ soutien à **la jeune recherche**, avec un focus sur les humanités numériques et la culture
- ➔ accroissement de la **mobilité internationale** sortante avec un appui à la nouvelle stratégie interministérielle sur le réseau des Unités Mixtes Instituts Français de Recherche à l'étranger (UMIFRE), et un soutien aux Écoles Françaises à l'Etranger (EFE)
- ➔ développement de la **recherche partenariale** (musée, archéologie préventive, etc.)

Le reste est alloué à des **besoins exceptionnels** (soutien à des institutions en difficulté, accompagnement des infrastructures de recherche (IR*/IR), etc.).

En 2021 et 2022, un peu plus de 1,9 millions d'euros ont été fléchés vers l'attribution de 381 semestres pour des **CRCT supplémentaires** dans les établissements, ce qui se traduit en 2022 par une augmentation du nombre de CRCT qui sont attribués par le Comité National des Universités (CNU). Face au succès, en 2020, de l'augmentation des **accueils en délégation (ADEL) à l'InSHS** (multipliés par 1,5), le MESRI les a pérennisés, en les transformant en crédits de base en 2021 (environ 900k€). Les accueils dans des unités de l'INED, INRIA, etc., ont été reconduits (200k€), ainsi que le soutien aux mobilités dans les **EFE** (350k€). Le dispositif qui permet aux enseignants-chercheurs ayant obtenu une délégation à l'InSHS de réaliser une **mobilité courte en UMIFRE** a aussi été renouvelé (400k€). Ce sont ainsi près de **3 millions d'euros** qui ont été destinés à **l'augmentation du temps de recherche pour les enseignants-chercheurs**.

Concernant les **infrastructures** (800k€), le soutien au développement des plateformes dans les **MSH** a été reconduit, avec une aide spécifique pour les SHS du sport. **Huma-Num** et **PROGEDO** continuent d'être accompagnées. **OPERAS** a reçu cette année un soutien exceptionnel de 200k€ pour accompagner la création du nœud français de l'infrastructure européenne.

La **jeune recherche** a été financée à hauteur de 460k€, avec des financements pour des doctorats à l'**INRAP** (recherche partenariale en archéologie) et sur les humanités numériques, en lien avec **Huma-Num**. Des bourses de soutien à la mobilité et à des post-doctorats en histoire des arts ont aussi été allouées à l'**INHA**, avec une attention particulière aux jeunes chercheurs empêchés de mener leur recherche à cause du contexte sanitaire, et pour soutenir la stratégie culture SHS portée par la ministre. Ces dispositifs sont reconduits.

Enfin, 200k€ seront orientés en 2022 vers un dispositif pilote de **recherche partenariale** avec les musées, grâce à des **résidences d'enseignants-chercheurs dans des musées**, couplées avec un accueil en délégation dans des unités de l'InSHS. L'appel à candidature sera lancé très prochainement.

Soutien spécifique aux SHS 2021/ 2022		
Type d'action	2021	2022
CRCT	1 905K€	Soclage budget DGESIP
Accueils en organismes hors InSHS	192K€	224K€
Délégations EFE	350K€	350K€
Soutien aux mobilités UMIFRE	400K€	400K€
Résidences couplées musées/laboratoires		208K€
Soutien aux jeunes chercheurs		
Thèses INRAP	56K€	122K€
Thèses humanités numériques	150K€	150K€
Post-Doc INHA	100K€	150K€
Bourses de mobilité INHA/ histoire des arts	50K€	50K€
Soutien aux IR SHS		
Soutien PROGEDO (PUD + ingénieurs + ADEL)	175K€ + 50K€ + 120K€	50K€ + 60K€
Soutien Huma-Num lab	250K€	250K€ + 60K€
Soutien PF-MSH	102 K€	200K€
Soutien ponctuel	200K€ OpenEdition 150K€ Huma-Num	200K€ OPERAS
Actions ponctuelles		
	MSH Lyon (fin Idex) 200K€	50K€ soutien COSPRAD
	GIS MOMM 300K€	
	UMIFRE 70K€	
	Forum franco-allemand 60K€	
	Forum des économistes 15K€	
	Préfiguration traduction semi-automatique (IS) 105 K€	
	5 000K€	

10

La collection Athéna

Deux nouveaux ouvrages publiés en 2021



Mutations des sciences humaines et sociales *Les Maisons des Sciences de l'Homme et leur réseau*

Dirigé par Françoise Thibault
Collection Athéna, 2021

De nombreux auteurs impliqués à divers titres dans les Maisons des Sciences de l'Homme et leur réseau, observateurs attentifs, responsables, acteurs de tout premier rang, ont accepté de participer à l'écriture de ce volume qui témoigne à la fois de la pérennité du dispositif, de ses grandes capacités d'adaptation aux transformations du monde scientifique et des enjeux qu'il porte pour l'avenir de la recherche en sciences humaines et sociales.



The Covid-19 pandemic : *What the HSS say*

Coordonné par Marie Gaille et Philippe Terral
Collection Athéna, 2021



Dans la même collection :

Avenir de la recherche et Maisons des sciences de l'Homme

Dirigé par Jacques Commaille [2006] réédition 2020

Le doctorat en SHS, état de l'art et recommandations

Coordonné par Françoise Thibault (2019)

Les études aérées

Dirigé par François-Joseph Ruggiu (2018)

L'énergie des sciences sociales

Dirigé par Olivier Labussièrre et Alain Nadaï (2015)

Des sciences dans la Science

Co-écrit par Jacques Commaille et Françoise Thibault (2014)

Représentants des institutions membres du directoire de l'alliance Athéna 2021

CNRS Antoine PETIT (Président)
CPU Manuel TUNON de LARA (vice-Président)

CPU Nathalie DOMPNIER
CPU Emmanuelle GARNIER
CPU Éric BERTON/ Maryline CRIVELLO
CPU et CGE Pierre-Paul ZALIO

CNRS Marie GAILLE

EHESS Christophe PROCHASSON

CGE Eric GODELIER

INED Magda TOMASINI (titulaire)
INED William MOLMY (représentant)

INRAE Philippe MAUGUIN (titulaire)
INRAE Cécile DETANG DESSENDRE (représentante)

IRD Valérie VERDIER (titulaire)
IRD Estienne RODARY (représentant)

CEA François JACQ (titulaire)
CEA Marie VANDERMERCH (représentante)

INSERM Gilles BLOCH (titulaire)
INSERM Rémy SLAMA (représentant)

ALLIANCES

AVIESAN Gilles BLOCH (Président)
AVIESAN Rémy SLAMA (représentant)

ANCRE Mohammed BEN LAHSEN (Président)
ANCRE Fabrice LEMOINE (représentant)

ALLISTENE Bruno SPORTISSE (Président)

ALLENVI François HOULLIER (Président)
ALLENVI Sylvain MAHÉ et Christelle MARLIN (représentants)

Rédaction :
Françoise Thibault et Sarah Streliski

Chargés de mission
Livio Casella Colombeau
Irène Ondarçuhu

Conception graphique/direction artistique
Laetitia Martin
Laetmartin@gmail.com

Imprimé par Passion Graphic





www.alliance-athena.fr